



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce qu'il fallait retenir du Conseil Municipal du 27 septembre

Dénomination de la future école primaire des quartiers Ouest en « école Claudie Haignéré », acquisition de parcelles dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain à Mas de Mingue et Pissevin, ainsi que le bilan de la concertation préalable concernant l'aménagement de la ZAC du Mas Lombard : retour sur les principales délibérations votées au Conseil municipal du samedi 27 septembre.

Dénomination de la future école des quartiers Ouest nommée école primaire Claudie Haignéré

La Ville de Nîmes a décidé de donner le nom de Claudie Haignéré à la future école primaire en cours de construction entre les quartiers Puech du Teil et Pissevin. Cet établissement moderne, qui accueillera environ 300 élèves ainsi qu'un centre de loisirs intégré, s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain et répond à un double enjeu : désengorger les écoles existantes et renforcer le lien social entre les deux secteurs. En choisissant de rendre hommage à la première Française à être allée dans l'espace, scientifique et femme engagée, la Ville souhaite offrir aux enfants nîmois une figure emblématique de l'histoire récente de la France, qui a marqué par ses exploits et ses actions.

Acquisition de parcelles dans le cadre du NPNRU pour améliorer le cadre de vie

Dans le cadre de la poursuite du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier Mas de Mingue, la Ville de Nîmes va acquérir, pour un montant de 19 823,20 € HT, une emprise foncière de 744 m² appartenant à la copropriété « Les Grillons », rue Agrippa d'Aubigné. Cette opération permettra la création d'un espace vert communal et d'un accès public à la copropriété, contribuant ainsi à l'aménagement d'espaces de proximité et à l'ouverture du quartier. À l'issue des travaux, le terrain sera intégré au domaine public communal.

La même démarche a été validée par le conseil municipal sur l'emprise de l'ancienne résidence le Pollux à Pissevin, sur une emprise de 3075 m². L'acquisition se monte à 23 222,40 € TTC.

Mas Lombard – Bilan de la concertation

La Ville de Nîmes poursuit l'opération d'aménagement de la ZAC du Mas Lombard, destinée à créer un nouvel écoquartier à l'est de la ville. Avec environ 1 210 logements dont 25 % sociaux, des commerces et bureaux de proximité, ainsi que des équipements publics majeurs (groupe scolaire, gymnase, espaces sportifs, parking-relais), ce nouveau quartier incarne un modèle de ville durable et accessible. Pensé comme un « parc habité », il privilégie la qualité de vie des habitants grâce à des espaces verts généreux, à la préservation d'espaces agricoles, et à des mobilités alternatives (transports en commun, vélo, piéton).

Après plusieurs phases de concertation depuis 2013, la dernière consultation publique, organisée en juin-juillet 2025, a permis de recueillir 18 contributions portant principalement sur les enjeux environnementaux, hydrauliques, de circulation et de densité. Elle a permis de confirmer l'intérêt général de l'opération tout en apportant des réponses aux préoccupations exprimées, notamment sur la densité et la circulation, en garantissant un équilibre entre logements, équipements et espaces naturels.

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr